

**Association Action Jeunesse Pessac**

21 Rue Eugène et Marc Dulout  
33600 PESSAC

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2011

Association Action Jeunesse  
Pessac  
21 Rue Eugène et Marc Dulout  
33600 PESSAC

## Sommaire

Rapport du Commissaire aux comptes	Page	1
Etats de synthèse au 31 décembre 2011	Page	4

# Rapport du commissaire aux comptes

BORDEAUX, Le 20 mars 2012

Association Action Jeunesse  
Pessac  
21 Rue Eugène et Marc Dulout  
33600 PESSAC

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- Le contrôle des Comptes Annuels de l'Association Action Jeunesse Pessac tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

## **2 – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Fonds dédiés

Nous avons apprécié le caractère pertinent du critère de détermination des fonds dédiés indiqué en annexe (page 12) et nous en avons validé l'application chiffrée figurant dans les comptes annuels.

### Indemnités départ à la retraite

Le financeur autorise la provision de l'indemnité de départ à la retraite pour les personnes dont le départ est prévu dans les 3 ans à venir à concurrence de un tiers par an. Ainsi l'exercice 2011 supporte, par dérogation au principe comptable, une dotation qui s'élève à 10 000 € (note 5 page 11 de l'annexe).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 – Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.



---

Pascal VERDON  
Commissaire aux comptes

## Etats de synthèse de l'exercice 2011

ACTIF	Arrêté au 31/12/2011 Durée 12 mois			31/12/2010 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	546,31	-546,31		
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	4 800,00	-176,00	4 624,00	
Autres immobilisations corporelles	65 116,28	-27 130,23	37 986,05	3 597,20
Immobilisations corporelles en cours				
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 778,32		2 778,32	2 626,00
<b>TOTAL I</b>	<b>73 240,91</b>	<b>-27 852,54</b>	<b>45 388,37</b>	<b>6 223,20</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>Comptes de liaison (1)</b>				
Comptes de liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	887,66		887,66	166,00
<b>Créances (2)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)				
Autres créances	64 684,70	-51 805,06	12 879,64	11 861,01
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Valeurs mobilières de placement	13 538,11		13 538,11	10 361,58
<b>Disponibilités</b>				
Disponibilités	87 956,85		87 956,85	86 783,43
<b>TOTAL III</b>	<b>167 067,32</b>	<b>-51 805,06</b>	<b>115 262,26</b>	<b>109 172,02</b>
<b>Comptes de Régularisation</b>				
<b>Charges constatées d'avance</b>				
Charges constatées d'avance	3 225,07		3 225,07	834,55
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
<b>Primes de remboursement des obligations</b>				
Primes de remboursement des obligations				
<b>Ecart de conversion (actif)</b>				
Ecart de conversion (actif)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>243 533,30</b>	<b>-79 657,60</b>	<b>163 875,70</b>	<b>116 229,77</b>

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre cet établissement les autres établissements et services concernés

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du CASF

P A S S I F	Arrêté au 31/12/2011	31/12/2010
	Durée 12 mois	12 mois
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	-25 911,58	-25 911,58
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	20 428,17	20 428,17
<b>Réserves</b>		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserves de compensation		
Excédents affectés à la couverture besoin fonds roulement		
Autres réserves	7 730,00	7 730,00
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle tiers financeurs	8 620,37	17 342,81
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-54 660,62	-39 731,74
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	9 142,85	-23 651,32
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	45 525,93	7 000,00
<b>Provisions réglementées</b>		
Couverture du besoin en fonds de roulement	15 244,90	15 244,90
Amortissements dérogatoires et prov renouvellement immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif	25 767,87	25 396,79
Immobilisations grevées de droits		
<b>TOTAL I</b>	<b>51 887,89</b>	<b>3 848,03</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>Comptes de liaison</b>		
Comptes de liaison		
<b>TOTAL II</b>		
<b>Provisions</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour risques		
<b>Provisions pour charges</b>		
Provisions pour charges	20 000,00	10 000,00
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds dédiés	1 400,00	880,00
<b>TOTAL III</b>	<b>21 400,00</b>	<b>10 880,00</b>
<b>Dettes (3)</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	17,50	508,58
<b>Emprunts et dettes financières divers (3)</b>		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Redevables créditeurs</b>		
Redevables créditeurs		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)</b>		
Dettes fournisseurs et acomptes rattachés (4)	8 943,46	11 904,62
<b>Dettes sociales et fiscales</b>		
Dettes sociales et fiscales	81 145,33	87 964,21
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
<b>Autres dettes (5)</b>		
Autres dettes (5)	481,52	1 124,33
<b>TOTAL IV</b>	<b>90 587,81</b>	<b>101 501,74</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>163 875,70</b>	<b>116 229,77</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

- (1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs  
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques  
(3) En particulier : cautions versés par les résideants à leur entrée dans l'établissement  
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :  
(5) Dont fonds des majeurs protégés :



## Compte de résultat

AJP

Exercice 2011 du 01/01/2011 au 31/12/2011

	Arrêté au :		31/12/2011		31/12/2010		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%		
<b>Produit d'exploitation</b>								
Ventes de marchandises								
Production vendue (biens)	477,70	0,08	480,00	0,09	-2,30	-0,48		
Production vendue (services)								
<b>Chiffre d'affaire</b>	<b>477,70</b>	<b>0,08</b>	<b>480,00</b>	<b>0,09</b>	<b>-2,30</b>	<b>-0,48</b>		
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation	568 244,00	100,00	549 360,00	100,00	18 884,00	3,44		
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	4 863,79	0,86	6 254,16	1,14	-1 390,37	-22,23		
Autres produits	171,57	0,03	164,70	0,03	6,87	4,17		
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>	<b>573 757,06</b>	<b>100,97</b>	<b>556 258,86</b>	<b>101,26</b>	<b>17 498,20</b>	<b>3,15</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Achat de matières premières et autres								
Autres achats et charges externes	115 858,37	20,39	119 156,98	21,69	-3 298,61	-2,77		
Impôts, taxes et versements assimilés	26 804,14	4,72	27 399,41	4,99	-595,27	-2,17		
Salaires et traitements	277 327,40	48,80	277 128,02	50,45	199,38	0,07		
Charges sociales	114 649,08	20,18	135 093,84	24,59	-20 444,76	-15,13		
Dotation	14 262,94	2,51	10 577,79	1,93	3 685,15	34,84		
Autres charges	15 668,34	2,76	17 472,51	3,18	-1 804,17	-10,33		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II</b>	<b>564 570,27</b>	<b>99,35</b>	<b>586 828,55</b>	<b>106,82</b>	<b>-22 258,28</b>	<b>-3,79</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 186,79</b>	<b>1,62</b>	<b>-30 569,69</b>	<b>-5,56</b>	<b>39 756,48</b>	<b>-130,05</b>		
<b>Opération en commun</b>								
Bénéfice attribué, perte transférée Total III								
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV								
<b>OPÉRATION EN COMMUN</b>								
<b>Produits financiers</b>								
Produits financiers de participations								
Autres valeurs mob., créances d'actif im.								
Autres intérêts et produits assimilés	371,08	0,07	354,75	0,06	16,33	4,60		
Reprises/provisions et transfert de char								
Différences positives de change	0,41	0,00	6,17	0,00	-5,76	-93,35		
Produits net/cession des V.M.P								
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL V</b>	<b>371,49</b>	<b>0,07</b>	<b>360,92</b>	<b>0,07</b>	<b>10,57</b>	<b>2,93</b>		
<b>Charges financières</b>								
Charges financières	112,06	0,02	129,97	0,02	-17,91	-13,78		
Autres charges financières								
<b>CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI</b>	<b>112,06</b>	<b>0,02</b>	<b>129,97</b>	<b>0,02</b>	<b>-17,91</b>	<b>-13,78</b>		
<b>RESULTATS FINANCIERS</b>	<b>259,43</b>	<b>0,05</b>	<b>230,95</b>	<b>0,04</b>	<b>28,48</b>	<b>12,33</b>		
<b>RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS</b>	<b>9 446,22</b>	<b>1,66</b>	<b>-30 338,74</b>	<b>-5,52</b>	<b>39 784,96</b>	<b>-131,14</b>		
<b>Produits exceptionnels</b>								
Sur opération de gestion	83,20	0,01	972,33	0,18	-889,13	-91,44		
Sur opération en capital	2 903,31	0,51			2 903,31			
Reprises/provisions et transfert de char								
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII</b>	<b>2 986,51</b>	<b>0,53</b>	<b>972,33</b>	<b>0,18</b>	<b>2 014,18</b>	<b>207,15</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>								
Sur opération de gestion	2 398,80	0,42	554,71	0,10	1 844,09	332,44		
Sur opération en capital								
Dotation aux amortissements et aux prov	371,08	0,07	350,20	0,06	20,88	5,96		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII</b>	<b>2 769,88</b>	<b>0,49</b>	<b>904,91</b>	<b>0,16</b>	<b>1 864,97</b>	<b>206,09</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>216,63</b>	<b>0,04</b>	<b>67,42</b>	<b>0,01</b>	<b>149,21</b>	<b>221,31</b>		
Participation des salariés								
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX</b>								
Impôts sur les bénéfices								
<b>TOTAL X</b>								
<b>PRODUITS</b>	<b>577 115,06</b>	<b>101,56</b>	<b>557 592,11</b>	<b>101,50</b>	<b>19 522,95</b>	<b>3,50</b>		
<b>CHARGES</b>	<b>567 452,21</b>	<b>99,86</b>	<b>587 863,43</b>	<b>107,01</b>	<b>-20 411,22</b>	<b>-3,47</b>		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>9 662,85</b>	<b>1,70</b>	<b>-30 271,32</b>	<b>-5,51</b>	<b>39 934,17</b>	<b>-131,92</b>		
<b>Total XI</b>								
Eng à réaliser sur ressources affectés	1 400,00	0,25	880,00	0,16	520,00	59,09		
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs	-880,00	-0,15	-7 500,00	-1,37	6 620,00	-88,27		
<b>TOTAL XI</b>	<b>520,00</b>	<b>0,09</b>	<b>-6 620,00</b>	<b>-1,21</b>	<b>7 140,00</b>	<b>-107,85</b>		
<b>EXCEDENT OU DÉFICIT</b>	<b>9 142,85</b>	<b>1,61</b>	<b>-23 651,32</b>	<b>-4,31</b>	<b>32 794,17</b>	<b>-138,66</b>		

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

## I - INFORMATIONS GENERALES

Document soumis au visa du commissaire aux comptes
--

L'Association ACTION-JEUNESSE PESSAC, créée en 1962, a pour but

***« de gérer, d'animer des Clubs et Equipes de Prévention en milieu naturel, d'engager toutes actions de prévention à l'égard de la jeunesse inadaptée, d'utiliser tous moyens adéquats à cette fin, notamment des moyens d'insertion par l'économique. Elle s'interdit toute activité politique ou religieuse ».***

### **Principes et méthodes comptables :**

(PCG, règlement CRC 99.01 et avis CNC du 04 mai 2007).

#### **Principes généraux :**

Les comptes annuels ont été établis en application des règles du PCG et des modalités spécifiques d'établissement des comptes annuels des associations et fondations (règlement CRC N° 99.01).

L'Association arrête ses comptes en respectant les hypothèses retenues par le plan comptable général :

- ⇒ principe de prudence,
- ⇒ continuité de l'exploitation,
- ⇒ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ⇒ indépendance des exercices.

L'établissement des comptes de l'exercice 2011 n'a pas dérogé aux principes et méthodes comptables ci-dessus définis.

**Principes spécifiques du secteur associatif**

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

- a) Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément au plan comptable particulier du secteur sanitaire et social (« *M22 privée* »).
- b) Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit -bénévolat- ne font pas l'objet de valorisation et ne sont donc pas incluses dans le résultat.
- c) Les congés à payer au personnel ont été provisionnés au 31 décembre 2011 conformément aux règles du plan comptable général.
- d) Le résultat des gestions conventionnées est inscrit au bilan à la rubrique « *Résultats* » qui comprend le résultat de l'exercice 2011 à affecter. Ce résultat est global et comprend l'ensemble des produits reçus des différents partenaires (subventions, participations) ainsi que l'ensemble des charges engagées pour mener à bien les actions de l'Association.

Ces différentes actions étant, en pratique, étroitement liées les unes aux autres, il n'a pas été jugé utile de mettre en œuvre une comptabilité analytique détaillée par action. Un suivi analytique des charges directes et des produits existe cependant pour une partie des actions et est utilisé pour le contrôle interne du tableau de marche associatif.

- e) Une dérogation aux règles du PCG a été réalisée, en accord avec l'instruction budgétaire du secteur sanitaire et social : les produits financiers et les plus-values nettes de cessions d'immobilisation sont neutralisés par une dotation aux provisions réglementées pour réserves des plus-values nettes d'actif. Pour l'exercice 2011, cette dotation est égale à 371.08 €.

\*  
\*   \*   \*

**Faits majeurs de l'exercice :**

L'année 2011 a été marquée par notre changement de locaux dont les aménagements et les équipements ont été financés par une dotation en capital du Conseil Général.

## II - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN -

### 1°) immobilisations :

Au cours de l'exercice 2011, l'Association a acquis :

- Un ring mobile d'une valeur de 4 800 €
- Un ordinateur d'une valeur de 1 475, 98 €
- du mobilier pour les nouveaux locaux d'une valeur de 8 114, 80 €.

Et a fait faire des travaux d'agencement des nouveaux locaux pour 28 885, 01 €.

### 2°) spécification des subventions, produits à recevoir et débiteurs divers :

L'ensemble des subventions, débiteurs divers et produits à recevoir au 31 décembre 2011 s'élève à **64 684,70 €uros** :

- Conseil Général de la Gironde solde .....	10 424, 24 €
<b>Sous total subventions : ..... 10 424, 24 €</b>	
- OSPITAL Pantxika .....	51 805,06 €
- Avance jeunes séjours autonomes .....	1 500, 00 €
<b>Sous total débiteurs divers : ..... 53 305,06 €</b>	
- Produit vente marché de Noël.....	279, 40 €
- Rembt caution anciens bureaux.....	676, 00 €
<b>Sous total produits à recevoir : ..... 955,40 €</b>	

### 3°) spécification des fournisseurs et charges à payer :

Le montant des fournisseurs et charges à payer, au 31 décembre 2011, s'élève à **90 570, 31 €**.

- Buro+ .....	213, 18 €
- AIPAC .....	1 638, 00 €
- Domofrance .....	2 213, 98 €
- Renault Rent.....	480, 10 €
- DILA.....	50, 00 €
- Les Années Pub.....	229, 63 €
- Futsal Store.....	656, 68 €
- EIG.....	-5, 00 €
- Lyonnaise des Eaux.....	55, 67 €
- France Télécom .....	0, 57 €
- Orange .....	24, 10 €
- EDF.....	807, 66 €
- RICOH .....	67, 29 €
- Patrick LOPES .....	2 511, 60 €
<b>Sous total fournisseurs et factures à recevoir : .....8 943, 46 €</b>	

- Rémunération du personnel et frais déplacement.....	1 714, 98 €
- Comité d'établissement.....	-59, 33 €
- Provision pour C.P. ....	42 647, 77 €
- Provision pour C.E.T. ....	13 815, 97 €
- URSSAF .....	13 535, 00 €
- GROUPE MEDERIC Retraite.....	9 184, 00 €
- CHORUM Prévoyance. ....	1 471, 00 €
- Crédit de taxe sur les salaires .....	-3 413, 00 €
- UNIFAF. ....	1 793, 07 €
- Médecine du travail .....	455, 87 €
<b>Sous total dettes fiscales et sociales : .....</b>	<b>81 145, 33 €</b>

- UNIFAF plan de formation .....	205, 16 €
- Forfaits portables .....	276, 36 €
<b>Sous total autres dettes : .....</b>	<b>481,52 €</b>

#### 4°) spécification des charges constatées d'avance :

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à **3 225, 07 €uros** :

- La Réseautique : location copieur.....	297, 57 €
- Domofrance : loyer janvier 2012 .....	2 213, 98 €
- Abonnements revues .....	443, 09 €
- Forfaits portable éducateurs .....	15, 39 €
- Télécom (abonnement) .....	1, 63 €
- Orange (abonnement) .....	37, 61 €
- Billet SNCF colloque Paris .....	165, 80 €
- Inscription journée CPCT .....	50, 00 €

#### 5°) provision retraites :

En accord avec le Conseil Général, notre financeur, les départs à la retraite font l'objet d'une provision étalée sur les trois années qui précèdent la date de départ des salariés.

Pour le prochain départ à la retraite de Mme Yolande DETEZ prévu en 2012, le Conseil Général nous a octroyé une réserve de 7 730 € prélevée sur le résultat budgétaire 2008.

Cette réserve est complétée pour l'exercice 2011 par une dotation aux provisions pour risques et charges de 10 000 €. Ainsi, l'exercice 2011 supporte par dérogation aux principes comptables la provision partielle qui s'élève à 10 000 €.

### 6°) provision créance P. OSPITAL :

L'exercice 2004 avait supporté la totalité de l'incidence de la fraude des exercices 2002, 2003 et 2004 déduction faite des remboursements à venir dont nous avons connaissance à la date d'arrêté des comptes 2004 ainsi que de la condamnation aux dépenses de frais de procédures incombant à P. OSPITAL.

C'est donc par mesure de prudence que la créance avait été provisionnée à l'origine pour son montant total.

Un remboursement de 100 € a été effectué en 2011. La provision a donc été reprise d'autant.

### 7°) Tableau de suivi des fonds dédiés - Exercice 2011 :

Situations	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à valoriser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Document soumis au visa du commissaire aux comptes					
• <b>Mairie de Pessac 2010</b> (subvention CLSPD/MOUS) : projet Hip Hop	880, 00	880, 00	880, 00	0, 00	0, 00
• <b>Conseil Général 2011</b> (matériel Fête le mur)	1 400, 00	0,00	0, 00	1 400, 00	1 400, 00
• <b>TOTAL AU 31/12/2011</b>	<b>2 280,00 €</b>	<b>880,00 €</b>	<b>880, 00 €</b>	<b>1 400, 00 €</b>	<b>1 400,00 €</b>

## 8°) TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droits de reprise</b>	-25 911, 58			-25 911, 58
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
Apports				
Legs et donations	20 428, 17			20 428, 17
Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
<b>Réserves</b>				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	7 730, 00			7 730, 00
Autres réserves				
<b>Report à nouveau</b>				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)				
Dépenses réfutées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	17 342, 81	6 535, 27	15 257, 71	8 620, 37
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 39 731, 74		14 928, 88	- 54 660, 62
Résultat de l'exercice	- 23 651, 32	32 794, 17		9 142,85
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	7 000, 00	41 429, 24	2 903, 31	45 525, 93
<b>Provisions réglementées</b>				
Couverture du besoin en fonds de roulement	15 244, 90			15 244, 90
Amortissements dérogatoires et provisions renouvellement des immobilisations				
Réserves des plus-values nettes d'actif	25 396, 79	371, 08		25 767, 87
Immobilisations grevées de droit				
<b>Total</b>	<b>3 848, 03</b>	<b>81 129, 76</b>	<b>33 089, 90</b>	<b>51 887, 89</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

Reclassement des comptes de fonds associatifs selon l'avis CNC du 04 mai 2007.

### III - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Document soumis au visa du commissaire aux comptes
--

#### 1°) provision pour congés à payer :

A compter de l'exercice 2007 la provision congés payés tient compte non seulement des congés courus non échus mais également des congés échus non pris de la période précédente.

La nouvelle provision pour congés à payer au 31 décembre 2011 étant inférieure à la reprise de la provision au 31 décembre 2010, l'écart vient s'imputer aux charges de personnel de l'exercice 2011 pour un montant de **11 036, 35 euros**, soit en détail :

- congés bruts .....	7 074, 59 €
- charges sociales .....	3 961, 76 €
- <b>total</b> .....	<b>11 036, 35 €</b>

#### 2°) Compte Epargne Temps (C.E.T.) :

Le Compte Epargne Temps ouvert en 2009 a été alimenté en 2011 pour un total, charges patronales comprises, de **3 198, 02 €**, soit en détail :

- salaires bruts .....	2 036, 95 €
- charges sociales .....	1 161, 07 €
- <b>total</b> .....	<b>3 198, 02 €</b>

Cette charge s'ajoute aux charges de personnel de l'exercice 2011.

#### 2°) Dotation d'équipement :

L'association a perçu en 2010 et 2011 les dotations d'équipement suivantes pour l'achat de biens amortissables :

- agencement bureaux .....	28 900, 00 €
- mobilier nouveaux bureaux.....	8 115, 00 €
- Déménagement .....	1 000, 00 €
- Caution .....	1 500, 00 €
- ring mobile .....	4 800, 00 €
- barnum pliant.....	4 114, 24 €
- <b>total</b> .....	<b>48 429, 24 €</b>



Les biens ont été achetés et amortis en 2011, à l'exception du barnum pliant. Les amortissements 2011 se décomposent comme suit :

- Dotation agencement.....	2 166, 38 €
- Dotation mobilier.....	560, 93 €
- Dotation ring mobile.....	176, 00 €
- <b>total</b> .....	<b>2 903, 31 €</b>

<b>Document soumis au visa du commissaire aux comptes</b>
---

La dotation d'équipement a été reprise pour ce montant, soit 2 903, 31 €.

La provision pour congés payés et l'alimentation du C.E.T. n'étant pas repris par le Conseil Général / D.J.E.C., le résultat de l'exercice 2011 devient donc :



### 3°) spécification des charges et produits exceptionnels :

- Produit exceptionnels pour **2 986, 51 €** :

<b>Régularisation diverses</b> .....	<b>2 986, 51 €</b>
<i>Remise produits vente marché de Noël</i> .....	83, 20 €
<i>Reprise de la dotation d'équipement</i> .....	2 903, 31 €

- Charges exceptionnelles pour **2 398, 80 €** :

▪ <i>Solde projet Région</i> .....	Document soumis au visa du commissaire aux comptes	2 394, 25 €
▪ <i>Autres</i> .....		4, 55 €